

Conditions de LOCATION de la société 3R FACTORY

<p>Le contrat</p> <p>1-a Les devis constitués par 3R FACTORY sont valables 1 mois. Au delà de cette durée ils deviennent caduques. Le devis fait office de contrat s'il est retourné dans cette durée et s'il est accompagné d'un bon de commande dûment signé et daté, reprenant les références du devis ainsi que les références de chacun des modules.</p> <p>1-b L'acheteur doit fournir les dimensions de l'aire future ou existante pour l'implantation des modules. En aucun cas, 3R FACTORY ne pourra être responsable de la mauvaise implantation des modules si les dimensions étaient contraires à celles stipulées au préalable.</p> <p>1-c. Les prix des locations de modules comprennent la fourniture des modules et la pose. Ils ne comprennent pas le transport et la mise à disposition d'un engin élévateur pour le déchargement et le montage. Ces postes peuvent être assurés par 3R FACTORY. Dans ce cas, 3R FACTORY informe l'acheteur des coûts liés au transport, qui les valide par un bon de commande.</p> <p>2. L'application du contrat.</p> <p>2-a Pour chaque commande, le client doit adresser à 3R FACTORY un bon de commande dûment signé et daté. Ce bon de commande doit rappeler le numéro du devis ainsi que les références citées sur notre devis. Une attestation d'assurance responsabilité civile et individuelle accident doit être jointe au contrat de location pour le montant désigné sur le contrat de location.</p> <p>2-b Les commandes passées engagent l'acheteur de manière irrévocable. Toute somme versée au moment de la commande est un acompte, sauf stipulation écrite contraire portée sur le bon de commande. En cas de demande d'annulation de commande, non fondée sur un manquement de notre part, les acomptes seront gardés à titre dédit.</p> <p>2-c les délais de livraison sont donnés à titre indicatif. Ils n'engagent en rien une obligation de notre part, de livrer à la date proposée.</p> <p>2-d Le chargement, le déchargement et le stockage sont à la charge de l'acheteur.</p> <p>2-e Les modules 3R SKATEPARKS™ voyagent, même franco aux risques et périls de l'acheteur. En cas de perte ou de détérioration survenue pendant le transport, il appartient au client d'exercer son recours contre le transporteur, en notifiant de manière probante et irrefutable la perte ou la détérioration du bien dans un délai de 48h00.</p> <p>2-f Tout retard imputable à l'acheteur pour permettre l'intervention des équipes de 3R FACTORY pourra lui être facturé.</p> <p>2-g La prise de possession des modules est considérée comme réception sans réserve. Les modules sont à la responsabilité de l'acheteur qui doit veiller à les assurer contre perte et dégâts. Il reste seul responsable en cas de litige.</p>	<p>4. Prix</p> <p>4-a les prix de location sont indiqués en Euro hors taxes.</p> <p>4-b Les prix joints aux catalogues ou sur le site internet http://www.3rskateparks.com ne le sont qu'à titre indicatif. 3R FACTORY se garde le droit, sans réclamation de quelque nature que ce soit, dans modifier le prix.</p> <p>5. Modalités de paiement</p> <p>5-a Par modalités de paiement nous entendons la remise effective de chèque, de traite ou le virement bancaire sous réserve d'être porté au crédit de notre compte.</p> <p>5-b En cas de paiement par traite, celle-ci devra nous être impérativement retournée dans un délai de 8 jours, délai au delà duquel nous constaterons un défaut de paiement.</p> <p>5-c Le délai de paiement consenti ne peut en aucun cas dépasser les 45 jours nets à compter de la date de facturation pour les villes. Pour toute autre commande un acompte de 50 % à la commande, un règlement final avant livraison du solde sont exigés.</p> <p>5-d Le prix est payable au comptant sans escompte, sauf conditions particulières écrites contraires.</p> <p>6. Retard de paiement</p> <p>6-a Tout retard de paiement par rapport à la date d'échéance portée sur la ou les factures concernées entraîne, sans mise en demeure préalable, l'application d'intérêts de retard égal au taux légal en vigueur majoré de cinq points.</p> <p>6-b L'ensemble des frais de recouvrement contentieux, même non judiciaires, pouvant résulter, d'un impayé ou d'un paiement partiel sera également à la charge exclusive de l'acheteur.</p> <p>7. Clause de réserve de location :</p> <p>7-a Tout manquement aux différents points cités ci-avant peuvent donner lieu à l'annulation de la location (acompte et solde non réglés, certificat d'assurance et bon de commande non retourné...)</p> <p>7-b jusqu'au paiement intégral des sommes dues, l'acheteur supporte l'ensemble des risques ainsi que les dommages que les modules pourraient subir ou occasionner. Il doit se prémunir des risques de pertes et dégâts en les assurant.</p> <p>7-c Pour tout litige, un inventaire des marchandises sera effectué à notre initiative, aux frais exclusifs de l'acheteur.</p>	<p>8. Responsabilité limitée</p> <p>La responsabilité de 3R FACTORY ne s'applique que sur le montage de ces modules. En aucun, elle ne peut être poursuivie pour tout accident survenu après la rupture d'une surface de roulement, le déplacement des modules par les pratiquants. Pour retard de montage pour cause de conditions climatiques défavorables (pluie, neige, verglas...), pour retard pour cause de non mise à disposition de l'engin élévateur comme demandé sur le contrat.</p> <p>9. Réclamation et intervention</p> <p>10-a Pour toute réclamation ou dépannage, l'acheteur devra appeler 3R FACTORY et confirmer sa réclamation par un écrit. Il devra impérativement interdire l'accès des modules aux usagers et ceci pendant la durée totale des réparations.</p> <p>11. Clause d'attribution</p> <p>11-a Les litiges relatifs à la vente des marchandises de 3R FACTORY, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs sera de la compétence exclusive du tribunal de commerce de VANNES, excepté pour les particuliers et les non professionnels.</p>
---	--	--

Prévoir un cadre arrondi type ([news](#), [liens](#)...)